

Le libéralisme commercial est en danger

Les pays à forts excédents commerciaux monopolisent ce qui reste de la demande mondiale, au risque d'inciter les autres à adopter des mesures protectionnistes

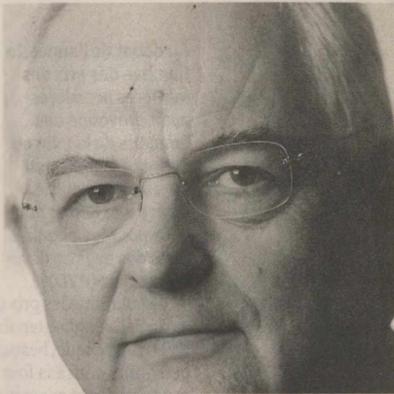
Les emprunteurs privés volontaires et solvables ont disparu de la scène mondiale. L'effondrement spectaculaire du système financier occidental en est le symptôme. Sur le court terme, ce sont les gouvernements qui joueront le rôle d'emprunteurs en lieu et place des secteurs privés. Mais cela ne pourra durer éternellement. L'économie globale devra bien un jour ou l'autre retrouver son équilibre. Si les pays excédentaires ne développent pas leur demande intérieure à la mesure de leur production potentielle, l'économie mondiale ouverte pourrait même imposer. C'est aujourd'hui, comme dans les années 1930, un danger réel.

Pour le comprendre, il faut revenir à la façon dont l'économie mondiale a fonctionné au cours de la dernière décennie. L'émergence de gigantesques excédents d'épargne a joué un rôle central. En 2008, si l'on en croit les estimations du Fonds monétaire international (FMI), le surplus agrégé de l'épargne (par rapport aux investissements) dans les pays excédentaires se montera à un peu plus de 2 000 milliards de dollars (1 587 milliards d'euros). Les pays exportateurs de pétrole devraient générer 813 milliards de dollars. Fait remarquable, un certain nombre d'États importateurs de pétrole devraient aussi générer de gros excédents, à l'instar de la Chine (399 milliards de dollars), l'Allemagne (279 milliards) et le Japon (194 milliards). Ces trois États et les pays exportateurs d'or devraient générer ensemble 83 % des excédents mondiaux.

Les pays excédentaires aiment à se targuer de leur propre prudence face à la prodigalité des autres. Or il est impossible que certains États puissent dépenser moins que leurs revenus si d'autres ne dépensent pas plus. Les prêteurs ont besoin des emprunteurs. Sans ces derniers, les premiers devront mettre la clé sous la porte. En 2008 les grands pays déficitaires sont, dans l'ordre, les États-Unis, l'Espagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Australie. Les États-Unis sont, et de loin, le plus gros emprunteur de tous. Ces six pays devraient enregistrer près de 70 % des déficits mondiaux.

Certains pourraient arguer que l'Espagne, la France et l'Italie ne font que compenser les excédents allemands au sein de la zone euro. Il est exact que la zone euro ne devrait enregistrer qu'un déficit modeste de 66 milliards de dollars. Mais cela ne veut pas dire que les gros excédents allemands n'ont pas un fort impact macroéconomique global. Bien qu'elle soit la deuxième région économique du globe, la zone euro ne contribue quasiment pas à compenser les excédents ailleurs dans le monde.

Comme je l'ai déjà souligné, la somme des prêts étrangers nets (épargne brute moins investissement intérieur) et des soldes de la balance des comptes publics et de celle des capitaux privés doit être égale à zéro. Dans le cas des États-Unis, les prêts étrangers nets au cours de la dernière décennie se sont traduits essentiellement par des déficits financiers, puis pour une part égale par des déficits publics et des déficits des ménages, et enfin, à nouveau, par des déficits publics. Pendant les récessions, le secteur privé se retranche sur ses positions et le déficit public se creuse. Des processus semblables peuvent être observés dans d'autres pays à hauts reve-



L'ÉCLAIRAGE DE MARTIN WOLF

nus, notamment au Royaume-Uni. Les boursiers immobiliers ont contribué à rendre possible d'énormes déficits des ménages aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Espagne, en Australie et dans d'autres pays.

Où en sommes-nous à présent ? Avec des entreprises qui ne veulent pas dépenser plus en investissements que leurs bénéfices non distribués, et des ménages qui, en dépit de politiques monétaires assouplies, freinent leurs dépenses, les déficits financiers explosent.

« Avec des entreprises qui ne veulent pas dépenser plus en investissements que leurs bénéfices non distribués, et des ménages qui, en dépit de politiques monétaires assouplies, freinent leurs dépenses, les déficits financiers explosent »

monétaires assouplies, freinent leurs dépenses, les déficits financiers explosent. Malgré cela, les déficits n'ont pas été assez importants pour soutenir une croissance correspondant au potentiel. C'est pourquoi on procède également à des relances financières délibérées : une telle relance, modeste, vient d'être annoncée au Royaume-Uni ; une autre, énorme, devrait être lancée par l'administration Obama.

Nous assistons donc aux dernières phases des déséquilibres globaux. D'un côté, nous avons les pays excédentaires. De l'autre, nous avons ces énormes déficits financiers. Les déficits destinés à soutenir la demande vont venir s'ajouter aux coûts financiers liés au sauvetage des systèmes bancaires qui ont fait faillite en voulant à tout prix financer les dépenses excessives des ménages insolubles grâce à des prêts sécurisés destinés à acquérir des logements sur-

Cela ne saurait être une solution durable au défi que représente le soutien à la demande mondiale. Tôt ou tard – tôt en ce qui concerne le Royaume-Uni, plus tard dans le cas des États-Unis – la volonté d'acquiescer des obligations gouvernementales et les passifs des banques centrales va atteindre une limite. A ce moment-là, une crise éclatera. Pour éviter cette sombre perspective, le secteur privé de ces deux pays devra être à la fois capable d'emprunter et disposé à le faire ; ou alors l'économie devra être rééquilibrée, des balances extérieures plus fortes venant compenser des déficits intérieurs plus faibles. Vu la menace de la dette privée, la première éventualité paraît moins improbable que mortelle. Il faut donc que ce soit la seconde qui prévaille.

En temps normal, les excédents des comptes courants des pays qui sont structurellement des nations commerçantes – c'est-à-dire qui enregistrent un excédent permanent de production par rapport à leurs dépenses, comme l'Allemagne et le Japon – ou qui suivent des politiques commerciales – en préservant des taux de change faibles grâce à une énorme intervention sur les devises étrangères, comme la Chine – sont même utiles. Mais dans une crise marquée par une demande déficiente, ils représentent un grave risque de contraction de l'activité.

Les pays à forts excédents commerciaux importent la demande du reste du monde. En cas de récession grave, cela constitue une politique égoïste qui rend impossible la nécessaire combinaison du rééquilibrage global et d'une demande générale soutenue. Ce fut l'argument qu'avancé John Maynard Keynes lors des négociations sur la forme que devrait prendre l'ordre mondial au lendemain de la seconde guerre mondiale. En bref, si l'économie globale ne veut pas sortir de cette crise en trop mauvais état, les pays excédentaires solvables doivent augmenter leur demande intérieure par rapport à leur production potentielle. Par quels moyens y arriver, c'est à eux de le décider. Mais c'est la seule façon de procéder pour que les pays déficitaires puissent espérer éviter la banqueroute.

Certains affirment que les efforts déployés par les pays présentant un déficit extérieur pour promouvoir une croissance fondée sur les exportations grâce à une dépréciation du taux de change constituent une politique égoïste. C'est contraire à la vérité, puisque c'est une politique visant à revenir à l'équilibre. La véritable politique égoïste, c'est lorsque des pays aux immenses excédents extérieurs laissent s'effondrer la demande intérieure. Car alors ils exportent du chômage. Si les pays à forts excédents ne font rien pour l'empêcher, qu'ils ne soient pas surpris si les pays déficitaires en viennent à recourir à des mesures protectionnistes.

Nous sommes tous partie prenante de l'économie mondiale. Les pays excédentaires doivent accepter de consentir aux ajustements nécessaires opérés par les pays déficitaires. S'ils décident de se mettre sur la touche en se contentant de répéter que les pays déficitaires méritent ce qui leur arrive, ils doivent se préparer à de douloureux chocs en retour. ■ Cette chronique de Martin Wolf, éditeur économique, est publiée en partenariat exclusif avec le « Financial Times ». © FT. Traduit de l'anglais par Gilles Berton.

LIVRES

Droits en chantier

Petit à petit, les États membres harmonisent les règles qui protègent leurs citoyens.

Comment va l'Europe sociale en 2008 ? Comment se construit le modèle social européen ? Après une vingtaine d'années d'enquêtes de terrain en Allemagne, au Danemark, au Royaume-Uni, en Italie, en Espagne et en Belgique, le sociologue Jean-Claude Barbier retrace la mise en œuvre lente et progressive d'une Europe sociale qui se crée grâce à des leaders comme Jacques Delors, Allan Larsson, Maria Joao Rodrigues, mais aussi à travers la réalisation d'objectifs économiques : la circulation des travailleurs a ainsi entraîné l'harmonisation des diplômes ou des prestations d'assistance pour les résidents réguliers...

Le credo de Jean-Claude Barbier, réitéré au long de l'ouvrage dans un style très universitaire, est qu'il ne peut pas y avoir d'Europe sociale sans Europe politique, pour diverses raisons : la solidarité se développe en relation avec l'identité, affirme-t-il en postulat, car la collectivité ne partage ses ressources qu'avec ceux qu'elle identifie comme « siens ». Or l'Union européenne (UE) n'est pas une fédération, mais un ensemble de pays réunis par des objectifs économiques. Historiquement, les systèmes de protection sociale se sont donc structurés sur des bases nationales avec un partage des ressources lié à la culture de chaque État. Ainsi le « welfare » britannique, qui se voulait la redistribution de la prospérité collective, est idéologiquement très éloigné de l'État providence, qui confère au citoyen une position d'assisté.

Concevoir que l'avenir de l'Europe sociale dépend des mots choisis pour la définir est assez osé, mais à le mérite de revenir sur l'origine de différents concepts (Welfare State, État providence ou Soziale

Frague) qui explique des divergences d'approche toujours d'actualité quant à la place de la famille et de l'État au sein de la protection sociale. « Les peuples se battent pour des notions différentes de solidarité ou de justice sociale », insiste-t-il. La justification d'aider les personnes pauvres a ainsi également varié dans le temps : elle « n'était pas la même dans la France des années 1980, dans celle des années 1920 ou dans l'Allemagne des années 1950 », écrit l'auteur. Ce qui explique la difficile convergence des systèmes de protection sociale.

Pourtant, l'ouvrage reste optimiste, en actant une réelle construction de l'Europe sociale.

LA LONGUE MARCHÉ VERS L'EUROPE SOCIALE

Jean-Claude Barbier
(PUF, coll. « Le lien social », 279 p., 26 €)

en devenir. Aujourd'hui, les politiques sociales des États membres ont des caractéristiques communes : toutes assurent une prise en charge collective des risques associés à la maladie, et partout le rôle des négociations entre partenaires sociaux est institutionnalisé. Les droits sociaux au niveau communautaire ne sont abordés que dans leur relation au marché, mais ils se renforcent, explique-t-il, à l'aide d'institutions comme la Cour de justice des Communautés européennes, à laquelle le sociologue accorde un rôle « considérable », et grâce aussi aux instruments clés que sont les fonds structurels. Au nom du respect des libertés économiques, les droits sociaux progressent littéralement par « contagion ». ■

ANNE RODIER

PARUTIONS

LA RÉGULATION DES PAUVRES. Du RMI au RSA

Serge Paugam et Nicolas Duvoux
Le RSA « apparaît plus légitime car [il] concerne des pauvres dont on pense qu'ils ont intérêt à se satisfaire de ce nouveau statut, mais n'est-ce pas une façon de les obliger à entrer non pas dans le salariat, mais dans ce qu'on appelle aujourd'hui de plus en plus le "précarité" ? » Ainsi s'interroge Serge Paugam, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), dans un livre écrit à quatre mains avec celui qui fut son élève, Nicolas

Duvoux, docteur en sociologie de l'EHESS et professeur à l'université Lille-III. Cette réflexion croisée, qui analyse les politiques sociales menées depuis deux décennies, s'inspire des thèses qu'ont soutenues les deux sociologues à vingt ans d'écart. Celle de M. Paugam, *La Disqualification sociale*, a été révisée en 1988 à partir d'une enquête menée à Saint-Brieuc, et celle de M. Duvoux, *L'Injection à l'autonomie*, s'appuie sur une étude réalisée en 2008 dans la région parisienne. (PUF, coll. « Quadrige », 114 p., 10 €.)

V. S.

LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE

Harrod-Domar et l'aide au développement

À QUELQUES années d'intervalle, entre 1939 et 1946, deux économistes, le Britannique Roy Harrod et l'Américain Evsey Domar ont jeté les bases des théories modernes de la croissance. Comme le signale William Easterly dans *Les Pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?* (Editions d'Organisation, 2006), le modèle d'Harrod-Domar a fourni l'une des bases, souvent implicite, de l'approche quantitative de l'aide au développement et le fondement technique de ce qui est devenu la norme du 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) consacré à cette aide, adoptée par les Nations unies dans les années 1970.

La fécondité du modèle d'Harrod-Domar dépasse de loin cette dimension quantitative, que les deux économistes n'avaient d'ailleurs pas mise en avant. Ils s'intéressaient davantage à l'étude des conditions nécessaires à une croissance équilibrée. Cependant, leur modèle per-

mettait d'évaluer et de chiffrer les « besoins » des pays en développement. L'une de ses principales hypothèses, en effet, était la constance du ratio du capital à la production : un volume donné de production se résumait de fait à un stock donné de capital, et tout objectif de croissance pouvait donc se décliner en besoin d'investissement. Par exemple, si 5 euros de capital permettent de produire 1 euro de valeur ajoutée par an, et si on veut un taux de croissance de 6 %, il faut que le stock de capital croisse aussi de 6 %. Si le PIB se monte à 10 milliards d'euros, le besoin d'investissement annuel est de 50 milliards que multiplie 6 %, c'est-à-dire 3 milliards. Si l'épargne nationale s'élève à 2 milliards, il manque 1 milliard, que l'épargne étrangère, publique ou privée, a vocation à fournir. La croissance devient en quelque sorte une histoire de comptabilité nationale et de règle à calcul.

CHRONIQUE PIERRE JACQUET

Comme l'ont montré Michael Clemens et Todd Moss, chercheurs au Center for Global Development de Washington, c'est cette approche, appliquée de façon plus ou moins sophistiquée, qui a permis aux économistes des années 1960 de chiffrer le besoin d'épargne étrangère des pays en développement. Pour un objectif de croissance de l'ordre de 5 % par an, le besoin de financement externe a été évalué en gros à 1 % du PIB des pays industrialisés, les flux privés en représentant environ un tiers : d'où la recommandation du rapport Pearson (1969) de viser un objectif de 0,7 % du PIB pour l'aide publique au développement (APD) à l'horizon 1975, ou au plus tard 1980.

La politique a fait le reste : cet objectif a été repris dans une déclaration de l'As-

semblée générale des Nations unies en novembre 1970, enjoignant les pays donateurs à l'atteindre ou le dépasser. Bien qu'il n'ait été atteint que par une poignée de pays d'Europe du Nord, il a été systématiquement repris dans les sommets des Nations unies jusqu'à la période la plus récente.

Cette approche comptable de la croissance a vite fait la preuve de son insuffisance. Elle considère notamment la qualité de l'allocation des ressources comme une donnée, alors que cette dernière dépend d'un ensemble de facteurs exogènes et endogènes, comme la qualité des institutions ou l'existence d'un stock de capital humain ou physique (infrastructures) sans lequel la rentabilité de l'investissement sera moindre. Pour autant, ces limites n'exonèrent pas les donateurs de faire des efforts, et ne signifient pas que les pays en développement puissent se passer d'augmenter leur investissement.

Elles conduisent plutôt à repenser fondamentalement le rôle de l'APD : contribuer, certes, à la quantité de ressources disponibles, mais aussi et surtout servir de catalyseur à la qualité de son allocation via le renforcement des capacités locales et des institutions, la prise en compte des interactions entre les différents types d'investissements, la protection du capital naturel, la correction des défaillances de marché, etc.

Ce renouvellement des missions favorise aussi une évolution profonde des modalités et des instruments de l'APD : recherche de partenariats publics mais aussi privés – fondations, organisations non gouvernementales, entreprises – ; meilleure implication des populations locales ; utilisation de ressources publiques comme levier des financements privés, surtout dans les pays pauvres que les marchés ont tendance à ignorer. ■ Agence française de développement.